

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de publication : 24/09/26

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du lundi 21 septembre 2026



L'an deux mil vingt-six le vingt-et-un septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 15 septembre 2026, se sont rassemblés en session ordinaire dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Stéphane BAUDRY, Président, Céline RIVOLET, Vice-Présidente, Christine HEINTZ, Vice-Présidente déléguée, Nathalie LIEVENS, Nathalie PETRAULT, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Jean-Luc BARBIER, Mathieu BRONDEAU, Véronique COTILLON, Marie NAUDIN, Catherine PELAUD, Catherine PICHOT, Hélène SAINT-LARY

Excusés et Pouvoirs : Frédéric BOURGET, Laurent DUPUIS, Gaël JOSEPH, Morgane SEMERDJIAN, Sylvie VIVIER, Patricia CARRE, Nicolas FIQUET, Pierre-Michel PIED

Secrétaire de séance : Céline RIVOLET



Délibération N° 09-09-2026

CIAS HAUT VAL DE SEVRE – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Monsieur Le Président expose,

Il convient de modifier le budget en section de fonctionnement afin de couvrir les restes à recouvrer 2026, par les écritures suivantes :

INVESTISSEMENT

Dépenses				Recettes			
Compte	Fonction	Service	Montant	Compte	Fonction	Service	Montant
27 Autres immobilisations financières				021 Virement de la section de fonctionnement			
2764	424	ACSO	1 500.00 €	021	020	ADMI	1 500.00 €
			1 500.00 €				1 500.00 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses				Recettes			
Compte	Fonction	Service	Montant	Compte	Fonction	Service	Montant
023 Virement à la section d'investissement							
023	020	ADMI	1 500.00 €				
65 Autres charges de gestion courante							
65748	020	ADMI	-1 500.00 €				
65888	020	ADMI	-3 150.00 €				
68 Dotations aux amortissements et provisions							
6817	020	ADMI	3 150.00 €				
			0.00 €				

Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

- **VALIDE** la décision modificative comme indiqué ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Président à engager les démarches nécessaires et à signer tout document à intervenir dans le règlement de ce dossier.

Le Président,
Stéphane BAUDRY



La secrétaire de séance,
Céline RIVOLET